Informations de base 2019/2666(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Exemption de la Banque populaire de Chine des obligations de transparence pré- et post-négociation Complétant 2011/0296(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02082	
14/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/06/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques		
Référence de la procédure	2019/2666(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0296(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/8/15842	

Portail de documentation		
Commission Européenne		

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)02082	14/03/2019	